







### Informations générales

En 2017, l'Institut-Saint-Vincent-de-Paul (secondaire - Forest) s'est engagé dans un plan de déplacements scolaires, en collaboration avec Bruxelles Mobilité et l'asbl COREN. Un groupe de travail composé de la direction et d'enseignants met en place des actions afin d'améliorer la sécurité des élèves lors de leurs déplacements et de promouvoir une mobilité durable.



## À pied?

- L'entrée de l'école se fait par le n°20, rue Beukenberg.
- Empruntez les passages pour piétons et respectez les feux.
- Portez des vêtements clairs ou des accessoires réfléchissants (vous serez visible à 150 m au lieu de 30 m dans le noir).



Comment aller à l'institut

# Saint-Vincent-de-Paul Forest





#### À vélo?

- L'école ne dispose pas encore d'un parking à vélos mais, en attendant le nouveau parking, il est possible d'attacher son vélo dans l'enceinte de l'école, dans l'allée qui mène à la cour de récréation (entrée par l'avenue Fontaine Vanderstaeten, entrée de gauche). Il faut néanmoins veiller à ne pas boucher le passage.
- Les cyclistes sont autorisés à rouler à contre-sens dans l'avenue Fontaine Vanderstraeten (rue à sens unique limité; SUL) mais pas dans la rue Beukenberg (sens unique strict)! Dans une rue à SUL, soyez prudents et rendez-vous visibles pour les automobilistes.
- Portez un casque de protection.
- Portez des vêtements très visibles et/ou une chasuble fluorescente.
- Equipez-vous et entretenez votre vélo.
  Une sonnette, des catadioptres et des phares sont obligatoires.





#### En voiture?

- Respectez les zones 30.
- Respectez la conduite sans GSM.
- Attachez-vous toujours!
- Les rues à sens unique sont accessibles aux cyclistes dans les deux sens.



#### En transports publics?

La combinaison entre un Buzzy Pass et un abonnement de la STIB est possible. Plus d'infos sur www.delijn.be.









- ✓ Les trams ont priorité, même sur les piétons!
- ✓ Ne montez pas après le signal de fermeture.



